

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

#### Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration						
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :					
19/06/12	27/06/112 F 022 12 P 0002					
	1. Intitulé du projet					
Ctti I	way way the fifteen du Poessy sie is and a settemple de l'Oise					
Construction d	u nouveau théâtre du Beauvaisis, scène nationale de l'Oise					
2. Iden	ntification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire					
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	Communauté d'agglomération du Beauvaisis					
Nom, prénom et qualité de la personne	habilitée à représenter la personne					
morde  RCS / SIRET						
RCS / SIRE!	rorme juidique					
Joignez à	votre demande le document CERFA n° 14734*01					
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et					
	dimensionnement correspondant du projet					
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique					
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains  Rubrique 38  Construction d'équipements culturels, sportifs et de loisirs	Théâtre susceptible d'accueillir plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes					
Described to the second	4. Caractéristiques générales du projet					
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1					
4.1 Nature du projet						
Démolition du théâtre et reconstructi nouveau théâtre d'une surface de planc	on à son emplacement actuel, étendu à une parcelle voisine de 1434 m², d'un her totale proche de 7 600 m²					
4.2 Objectifs du projet						
Equiper l'agglomération d'un théâtre de petit, ne remplit pas les normes techniq	oté du label scène nationale, pour l'obtention duquel l'actuel théâtre, vétuste et trop ques					
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation						
	nases : une première phase de déconstruction du théâtre actuel, une seconde phase début du chantier : mars 2014, fin du chantier : mars 2016, réception : sept. 2016					

salle de répétition - une salle d'animatic buanderies) - des bureaux pour le perso		ons - des espaces d'accueil pour les artistes (loges, our la technique - un bar/restaurant
4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrati dossier(s) d'autorisation(s).		a-t-il été ou sera-t-il soumis ? natière d'environnement devra être jointe au(x)
Déclaration d'utilité publique - Permis	de démolir - Permis de construire	re - Autorisation établissement recevant du public
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli
Déclaration d'utilité publique en vue d' l'actuel théâtre, nécessaire à la reconstr		ar voie d'expropriation, de la parcelle voisine de andi
Emman 2 Annual Street Control of	jet et superficie globale (assiette) d urs caractéristiques	de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Valeur
	Superficie du terrain d'empris Emprise au sol : Hauteur :	se: 8 500 m <sup>2</sup> 65 m x 85 m 28 m
4.6 Localisation du projet		
Adresse	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 02° 04′ 47″ Lat. 49° 25′ 38″
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et	t d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :
	Point de départ :	Long ° ' ' Lat ° ' '
Théâtre du Beauvaisis Place Georges Brassens	Point d'arrivée :	Long ° ' Lat ° ' " _
60 000 Beauvais	Communes traversées :	
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi		
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	COLUMN TO SERVICE AND ADDRESS OF THE PARTY O	ude d'impact ? Oui
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un	programme de	
travaux?	Ou 🗀	Non 📕
Si oui, de quels projets se compose le	programme ?	
And the second s	environnementale de la zone d'i	implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?	
		isis, un parking et pour la parcelle voisine de 1 sous l'enseigne Profil+, locataire des lieux dans le
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation		

Outre, le hall d'accueil, le théâtre reconstruit comprendra : une salle de 800 places - une salle de 250/300 places - une

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Beauvais approuvé le 12 juillet 2007 Règlement de la zone urbaine UB, secteur UBb défini comme le secteur de l'hypercentre reconstruit aux abords de l'église Saint-Etienne

Rappel : le terrain d'assiette du projet est situé en dehors des zones de bruit du PEB de Beauvais Tillé, de même qu'il est situé en dehors des zones de risques où s'applique le plan de prévention des risques d'inondation de Beauvais

où s'appliq	ue le	plan o	de prévention des risques d'inondation de Beauvais
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les document environnementale ?	s ont-	ils fai	t l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile: http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-	s, noto	mme	agée : ent à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
en zone de montagne ?			
sur le territoire d'une commune littorale ?			
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?			
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			PEB de Beauvais-Tillé approuvé le 8/01/2001 - Document en cours de révision - A noter que le terrain d'assiette du théâtre est situé en dehors des zones de bruit du PEB de 2001 comme du projet en cours de révision
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimaine ou une zone de protection du patrimaine architectural, urbain et paysager ?			
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			PPRi de la vallée du Thérain aval de Beauvais approuvé le 15 octobre 2005 - A noter que le terrain d'assiette du théâtre est situé en dehors des zones de risques identifiées
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			par le PPRi
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?			

	mètre de protection rapprochée au destiné à l'alimentation huma				
dans un site i	inscrit ou classé ?			•	
Le projet se s	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Nat	- Anna Control				Coteaux crayeux Oise Aval : 1 km Cavité du Laris Millet à Saint Martin le Nœud : 5 kms Massif forestier Haut Bray de l'Oise : 14 kms
	nent historique ou d'un site class nondial de l'UNESCO ?	é au			Covisibilité : Eglise Saint Etienne (C) et Cathédrale (C) – périmètre 500 m sans covisibilité : tour boileau (I), remparts (I) façade de l'Hotel de ville (C)
	6. Caractéristiques de l'impac	l pole	ntiel	du pro	jet sur l'environnement et la santé humaine
	envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir pléter le tableau suivant :	les in	cider	nces si	uivantes ?
Domo	nines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?				
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			explo du th	de rabattement de nappe prévu en phase travaux ou bitation car le nouveau théâtre sera reconstruit à l'identique éâtre actuel sans travaux en sous-sol ni parking souterrain le bâtiment
31030000	Est-il excédentaire en matériaux ?				
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		•		
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			au 5. théât natur	d'incidences sur des zones à sensibilité particulière visées 2 vu le choix de construire le futur théâtre sur l'emprise du re actuel agrandi à la parcelle voisine, hors de toute zone relle, dans l'hypercentre de Beauvais déjà très densément sans liens directs ou indirects avec les milieux naturels
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?				

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?			
	Est-il concerné par des risques naturels ?			
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			
Commodité s de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?			
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?			
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?			
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de parter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		=	Conçu de façon temporaire au lendemain de la guerre dans une architecture d'entrepôt, l'actuel théâtre n'est pas adapté au voisinage de l'église Saint-Etienne et l'agglomération souhaite le remplacer par un bâtiment qui soit un geste architectural fort, de mise en valeur du patrimoine de Beauvais.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?			
			elles s	usceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui 📙	Non Si oui, décrivez lesque	les:		

4310	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?						
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :						
	7. Auto-évaluation (facultatif)						
	egard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.						
de s'a n'entr n'imp pas at label volon bâtim sélect consti garan	onnemental ou en raison de risques naturels ou de nuisances ; considérant le choix de ne pas réaliser de parkings et appuyer sur ceux existants en hypercentre dont la capacité et la proximité sont suffisantes pour desservir le théâtre, raînant pas ainsi d'artificialisation supplémentaire des sols ou de travaux en sous-sol ; considérant que le projet qui olique aucun prélèvement, rejet, pas plus qu'il n'affecte des terrains classés en zone humide ou inondable, ne portera tteinte à la ressource en eau ; considérant que par sa nature même, la construction d'un nouveau théâtre, doté du scène nationale, en remplacement d'un équipement vétuste, obsolète et sans qualité architecturale, marque la nté de l'agglomération de mieux mettre en valeur le patrimoine de Beauvais ; considérant que l'architecte des nents de France participe au comité technique mis en place pour préparer les travaux du jury de concours qui tionnera l'équipe retenue pour concevoir et réaliser le nouveau théâtre ; considérant que la procédure de permis de ruire, soumise à l'avis favorable conforme de l'architecte des bâtiments de France, apporte en elle même toutes les ties de prise en compte des monuments historiques en situation de covisibilité et plus globalement d'intégration du théâtre dans le site urbain, il n'y a pas lieu de soumettre le projet à étude d'impact.						
	8. Annexes						
8.1 Ar	nnexes obligatoires						
	Objet						
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;						
	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;						
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
8.2 Au	utres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire						
	lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent						
	Objet						
	SANS OBJET						

#### **SANS OBJET**

9. Engagement et signature								
Je certifie sur	l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus							
Fait à	Beauvais le, 15 juin 2012							
	Clayeur							
Signature	Caroline CAYEUX Présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis Sénateur de l'Oise Maire de Beauvais							

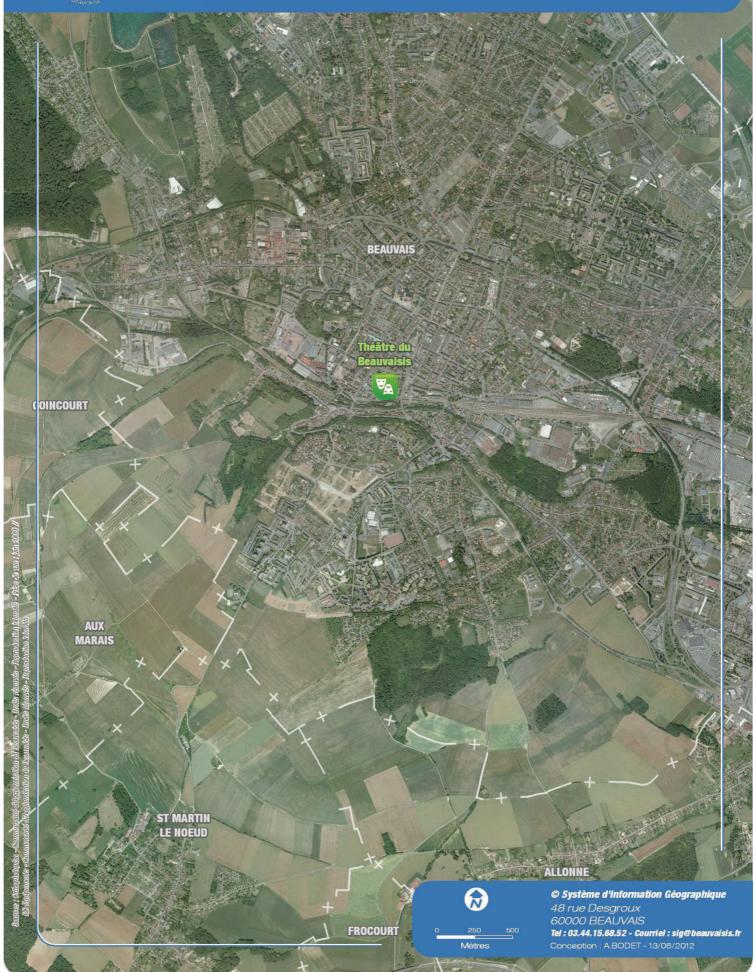
#### **BORDERAU DES PIECES JOINTES**

(nombre total de pages du présent fichier transmis par voie électronique : 16)

- le récépissé de dépôt (1 page)
- les informations nominatives relatives au maître d'ouvrage form. cerfa n°14752\*01 (1 page)
  - la demande d'examen au cas par cas form. cerfa n°14734\*01 (7 pages)
    - les annexes obligatoires (7 pages)
- 1 plan de situation au 25 000ème (1 page)
- 8 photographies de la zone d'implantation, et 1 vue aérienne où sont reportées les prises de vue (2 pages)
- 1 plan du projet (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître les parkings avoisinants (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître les monuments historiques (MH) et cours d'eau (1 page)
- 1 plan des abords au 1/4 000ème faisant apparaître l'affectation des constructions avoisinantes (1 page)



# Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis **PLAN DE SITUATION**



### Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis – Reportage photographique



Vue depuis la rue du 51<sup>ème</sup> régiment d'infanterie



Vue des logements rue Engrand Leprince



Vue de l'église St Etienne depuis le théâtre



Vue de la rue du 51<sup>cme</sup> régiment d'infanterie



Vue depuis la rue Chevallier



Vue depuis la rue Chevallier

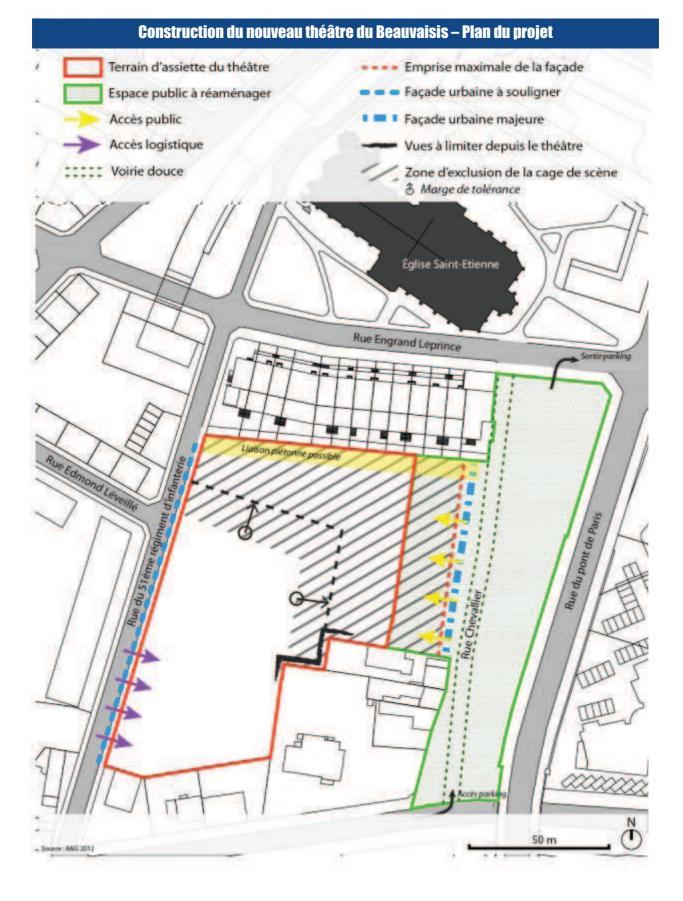




Vue du parking paysager depuis la rue du pont de Vue depuis le parking Paris

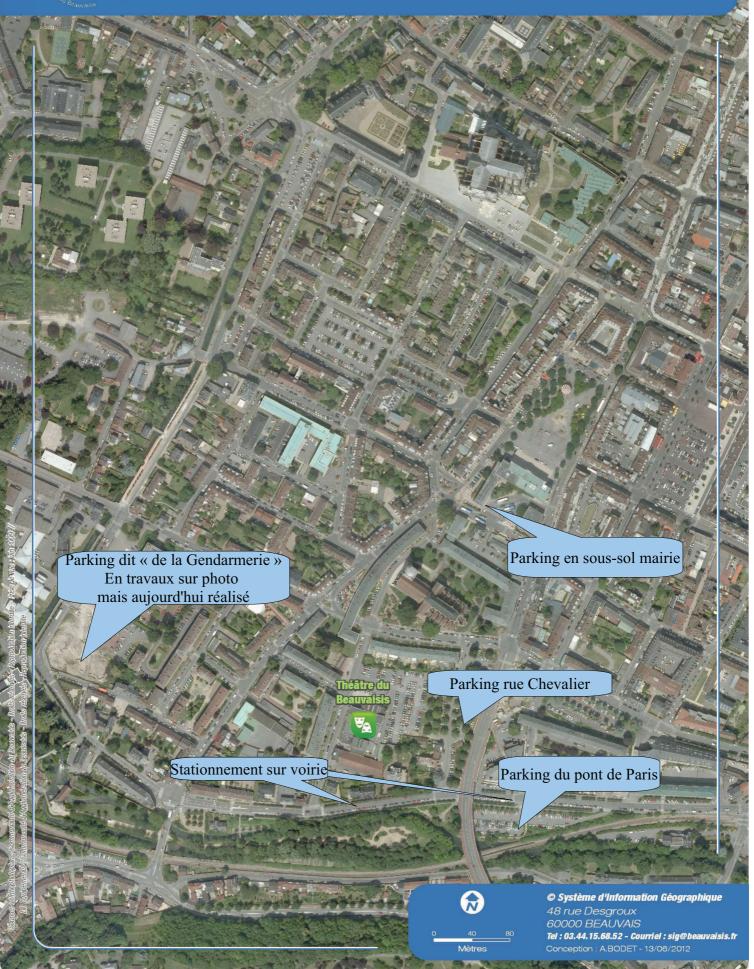


Vue aérienne des abords du théâtre





## Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis PLAN DES ABORDS DU PROJET





### Construction du nouveau théâtre du Beauvaisis PLAN DES ABORDS DU PROJET

